

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°259-2

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Marc RUER	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ MAIRE/

OBJET : Signature de la convention de renouvellement d'agrément d'objectifs et de financement ' Animation Collective Familles ' entre la Commune d'Aubervilliers (Maison pour tous Henri Roser) et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour la période du 1er septembre 2018 au 31 aout 2020.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 habilitant la Maire, par délégation du Conseil municipal, d'exercer certaines attributions ;

Vu la délibération N°244 du 22 septembre 2011 approuvant la création d'un centre social dans le quartier du Landy ;

Vu la délibération N°370 du 11 décembre 2012 délivrant l'agrément du centre Social Roser par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 3 ans ;

Vu la délibération N° 129 du 23 juin 2016 délivrant l'agrément du centre Social Roser par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 2 ans ;

Vu le budget communal ;

Considérant, qu'afin de percevoir la subvention dite prestation de service « Animation Collective Familles » allouée par la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre du renouvellement de l'agrément du centre social Roser pour un période de 2 ans, une convention d'objectifs et de financement doit être signée entre la Commune d'Aubervilliers et cet organisme.

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

APPROUVE la signature de la convention d'objectifs et de financement « Animation collective familles » pour la Maison Pour Tous Roser entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis.

AUTORISE la Maire à signer la convention n°18-037 A d'objectifs et de financement « Animation collective familles » pour la Maison Pour Tous Roser.

DIT que le financement de la subvention dite prestation de service « Animation collective familles » allouée par la Caisse d'allocations familiales sera inscrit au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	fonction	Code dispositif
301C	7478	524	CAF

Reçu en préfecture le : 21/12/18
Publié le : 21/12/18
Certifié exécutoire : 21/12/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

